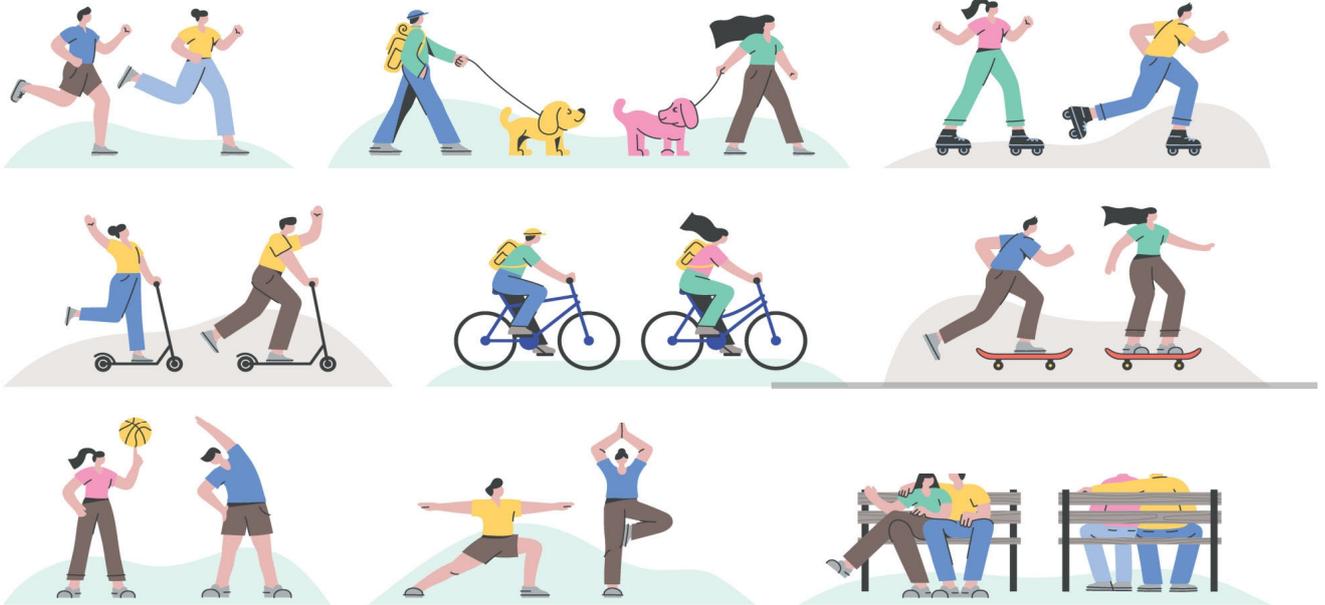




**EPDA**  
du Glandier

Gazette n° 2021

# La gazette de L'EPDA



## «IL VA Y AVOIR DU SPORT A L'EPDA»

**Le Sport Adapté et les équipements sportifs à l'EPDA page 3**

**différent compétent**  
RÉSEAU

**RAE - page 7**

**La vie dans les services pages 10 à 22**

## Le Mot de la Direction

Nous venons de vivre une période atypique, faite de privations, de réorganisations et d'adaptations permanentes. Ce contexte sanitaire qui a touché tout le monde que ce soit dans une sphère professionnelle mais aussi personnelle s'inscrit dans l'histoire et dans nos mémoires.

Malgré tout, nous avons maintenu le cap et assuré une prise en charge de très bonne qualité que beaucoup de familles à l'occasion des différents Conseils à la Vie Sociale par site, ont reconnu.

Nous nous associons aux familles pour une nouvelle fois, vous remercier pour tout le travail accompli et le professionnalisme dont vous avez fait preuve tout au long de cette période difficile. Elle n'est malheureusement pas terminée et nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre vos efforts au quotidien et continuer de maintenir les gestes barrières.

Même si nous avons dû faire face à cette pandémie, la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021 ont été riches en productions et en investissements professionnels de l'ensemble des agents de l'EPDA :

Une enquête Qualité de Vie au Travail (QVT) a été réalisée en septembre 2020. Les retours auprès des instances, des agents de l'EPDA ont été effectués et des groupes de travail en cours de constitution vont débiter très prochainement.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été réalisé en juin 2021 par le service de prévention au travail (AIST 19) et un suivi des actions via des groupes de travail va se mettre en place dès la rentrée.

Les évaluations internes se terminent sur les différents sites et nous ne pouvons que remercier la participation de la plupart d'entre vous.

Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) a également été mis en place en début d'année 2021 et les sensibilisations auprès des équipes ont bien avancé.

Nous sommes bien conscientes que ces sollicitations vous demandent du temps et de l'investissement personnel, mais ces obligations réglementaires n'ont que pour finalité d'améliorer à terme votre contexte professionnel, vos conditions de travail et la prise en charge et l'accompagnement quotidien de nos résidents et travailleurs accueillis, et vous permettre aussi d'y participer.

Nous vous proposons dès à présent de découvrir notre nouveau numéro de gazette.

Nous vous souhaitons un très bel été et surtout continuez à prendre soin de vous !

## Aurélie FAUGERON et Isabelle CANTONNET-PALOQUE

La gazette 2021

### EDITEUR

EPDA DU GLANDIER

### Directeur de la publication

Aurélie FAUGERON Directrice  
par intérim

### Comité de rédaction

Aurélie FAUGERON  
Isabelle CANTONNET PALOQUE  
Les cadres de l'EPDA du Glandier  
Laure JAMMOT

Toute personne volontaire pour  
participer aux prochains numéros  
peut s'adresser à un des  
membres du comité de rédaction

n'imprimer que si nécessaire

## Sommaire

Focus sur le bassin et le sport adapté	page 3
La démarche RAE	page 7
L'actualité des services	page 10
Les mouvements à l'EPDA	page 24
Infos des services supports	page 26
L'actualité de L'EPDA (fusion de l'USG et FCL)	page 29
Le RGPD (règlement général sur la protection des données)	page 31

# FOCUS SUR LE BASSIN THÉRAPEUTIQUE

## Le corps face à l'eau

« La poussée d'Archimède : « Tout corps plongé dans un liquide reçoit de la part de celui-ci une poussée verticale, dirigée du bas vers le haut, égale au poids du volume de liquide déplacé. Cette poussée s'appelle poussée d'Archimède » (Molle, 1996). C'est ce qui explique l'effet d'allègement du corps. Pression hydrostatique : « Un corps plongé dans un liquide va subir une pression égale au poids de la colonne de liquide située au-dessus de lui. Elle varie en fonction de la profondeur » (Molle, 1996). Cette pression exerce une stimulation constante sur toutes les parties du corps immergées. Elle est à l'origine de stimuli extéroceptifs permanents qui permettent une meilleure perception des membres. »

Au sein du pôle de Vigeois, se trouve un bassin thérapeutique. Cet outil très spécifique présente une multitude de bienfaits et vertus, parfois encore peu connus de ceux qui l'utilisent.

Avant toute chose, cet outil se présente sous la forme d'un petit bassin, rempli d'une eau chauffée à 32°. Il présente une pente sur la moitié de sa surface, permettant une descente en douceur, et la salle dans laquelle il se trouve est équipée d'un rail au plafond, afin de permettre l'accès à tous. Sur ses bords, il est entouré d'une rampe, sur un côté se trouve une petite marche sur laquelle on peut s'asseoir et profiter d'un bain à remous.



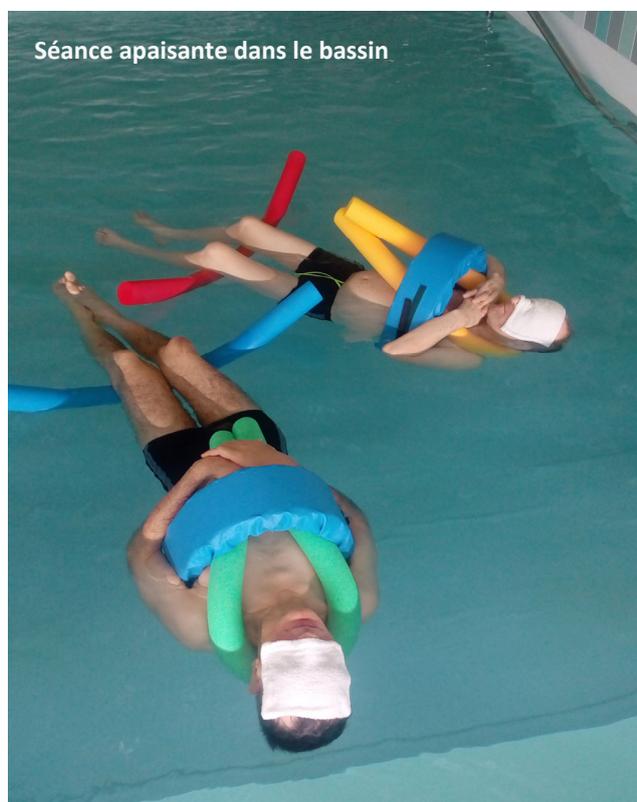
Le bassin thérapeutique au Foyer de Vie de Vigeois

Mais quels sont donc les intérêts de cet outil ? Avant toute chose, l'eau est un médiateur important, elle est présente dès les premiers instants de notre développement, avec le fœtus qui baigne dans le liquide amniotique. Mais c'est également un élément miracle lorsqu'elle est chauffée à une température idéale. A 32°, elle favorise la détente musculaire et permet la baisse du tonus musculaire. C'est donc un facteur parfait pour la détente !

C'est aussi un élément qui crée de l'apesanteur, le poids du corps disparaît, permettant ainsi de faciliter les mouvements qui étaient réduits hors de l'eau. Et par ailleurs, elle enveloppe l'ensemble du corps, créant ainsi des limites du corps internes/externes et favorisant, de par sa densité, une pression tactile stimulante.

L'eau chaude présente ainsi de nombreuses vertus exploitables au sein de ce bassin thérapeutique. Lors des séances proposées, différents exercices sont mis en place selon les objectifs visés pour chaque résident.

Lorsque l'on cherche à atténuer les troubles du comportement, on peut proposer de la flottaison, avec un enveloppement tactile, cela permet un travail de détente globale du corps et de l'esprit. Mais lorsque la personne a besoin de mobilité, nous proposons alors des exercices de déplacements en pente, de la nage avec aide à la flottaison, un travail de



résistance à l'aide de palmes ou bien sur des jeux de poussées au sol...

Enfin, l'élément clé de cet outil, se trouve dans le bain à remous présent sur le côté. Les bulles qui s'échappent de cette marche, favorisent les micromouvements dans les articulations des hanches, et permettent ainsi la diminution de douleur en cas d'arthrose (allié à l'eau chaude bien sûr).

Pour en savoir plus, le livre « Le corps et l'eau » de Catherine Potel pourra vous intéresser.

**MEFFE Louise, Psychomotricienne**

# FOCUS SUR LE SPORT ADAPTE

Une trentaine d'années de fonctionnement nous donne maintenant suffisamment de recul pour mesurer les bienfaits des activités physiques et sportives dans notre établissement.

*« Lorsqu'elles sont adaptées aux capacités de la personne, les activités physiques ou sportives entraînent de nombreux bénéfices : régulation du poids ; meilleure résistance à l'effort, aux maladies, à son environnement ; réduction des problèmes de tension artérielle, de problèmes cardio-vasculaires, des démences, etc..... »*

*Les bénéfices psychologiques du sport se révèlent être aussi importants. Les personnes reprennent confiance et ont une meilleure image d'elles-mêmes. On note également une diminution du stress et une conscience nouvelle du corps.*

*Les bienfaits du sport sont particulièrement importants. Sur le plan psychologique, le maintien ou l'établissement de relations sociales, le retour ou l'acquisition de la confiance en soi, le gain ou le maintien des autonomies (physique ; sociale ; décisionnelle ; etc....), représentent autant d'aspects positifs du sport. Il permet, entre autres, d'évacuer un trop plein d'énergie ou de tension, d'acquiescer une meilleure coordination motrice en développant ou maintenant les capacités musculaires, articulaires et proprioceptives, de développer des relations avec l'environnement et de lutter contre le repli sur soi et l'isolement. »*

Ces activités ont pris leur place dans le quotidien des usagers de nos structures. En nous appuyant sur leurs capacités, leurs motivations et la volonté de gommer leurs difficultés, nous avons mis en place des activités adaptées. Après une longue maturation et quelques tâtonnements les objectifs ont été affinés et avec eux les outils adaptés pour y répondre



Le Parcours motricité au Foyer de Vie de Vigeois

(bassin ; parcours moteur ; salle de motricité ; etc...).

Pour maintenir ou accroître l'autonomie, les activités proposées sont multiples et diversifiées. Les règles établies permettent à chacun de s'exprimer et de trouver un équilibre et une valorisation, qui n'apparaissent pas toujours dans une vie remplie par le quotidien.

Le sport permet de se dépasser, d'explorer de nouveaux territoires, surtout intérieurs. Pour beaucoup, ces activités sont devenues une source d'investissement incontournable dans leur projet de vie.



Tout ce travail accompli au fil des années ne pouvait trouver mieux comme terrain d'expression que le sport adapté (Fédération Française du Sport Adapté), partie visible de l'iceberg du sport dans le monde du handicap. Il permet au plus grand nombre de montrer ce que chacun est capable de faire, quelque soit son niveau ou ses capacités.

Au travers d'un panel d'activités très large, allant du secteur non compétitif jusqu'à la participation à des championnats de France, sur des épreuves d'un ou plusieurs jours. Mais au-delà du sport, chaque pratiquant s'empare de cet espace pour échanger, partager avec d'autres et tisser des liens d'amitié du-

rables.

Vincent MAINVILLE éducateur sportif

**« La vraie victoire, c'est de mieux habiter son corps, pour être bien avec soi-même et avec les autres Christian VAAST »**

**Un mot sur les diplômes de Louise MEFFE et Pierre MAINVILLE obtenus le 29 mai 2021, pour usage du bassin par un groupe**



**FÉLICITATIONS !**

# ACTUALITÉ DES SERVICES

## La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience au SAT de l'EPDA du Glandier



« Rappelez-vous que dans une formation ce qui est important, c'est ce que l'on a appris et ce qui est essentiel, c'est ce que l'on met en œuvre... »

### Quelques repères historiques de la RAE dans les ESAT :

**2001** : 4 établissements de la région Bretagne formalisent une coopération avec pour objectif la reconnaissance des compétences de chaque personne.

**2002** : 24 ESAT Bretons se rassemblent autour du projet « Différent & Compétent ».

**2009** : Publication du Décret n°2009-565 relatif à la formation, à la démarche de reconnaissance des savoirs faire et des compétences et à la validation des acquis de l'expérience des travailleurs handicapés en ESAT.

**2012** : Création de l'association « Différent & Compétent Réseau » avec 304 établissements répartis dans 12 régions.

**2016** : le cap des 10000 lauréats qui ont fait reconnaître leurs Acquis de l'Expérience depuis le début du dispositif est franchi.

**2019** : Le SAT de l'EPDA du Glandier rejoint les 700 établissements du collectif « Différent & Compétent » et permet aux deux premiers encadrants de se former à l'accompagnement de parcours RAE.

**2020** : les 3 premiers Travailleurs du SAT du Glandier obtiennent leurs attestations de compétences.

**2021** : 2 nouveaux Encadrants se forment et 8 Travailleurs sont à nouveau accompagnés.

## La démarche Différent & Compétents au SAT

Les Encadrants formés (**Fabienne MESMER DUDONS (atelier Blanchisserie)**  
**Coordinatrice RAE au SAT - Céline MOUNEYRAC et Marie ANDRILLON**  
**( atelier Espaces Verts) - David BESSE (atelier Sous Traitance)**) proposent aux travailleurs de s'inscrire, s'ils le souhaitent dans une **démarche de reconnaissance des compétences**. Ils sont alors accompagnés par ces Encadrants. Selon le principe que « personne ne sait rien faire », ils s'engagent dans les parcours de reconnaissance de leurs compétences.

Les candidats choisissent **un référentiel métier de droit commun** (il en existe 24). Il s'agit de repérer à la fois le référentiel qui est en lien avec l'activité de l'atelier et les aspirations de la personne. Ce choix est à faire également en fonction des activités développées par le Travailleur au sein de l'atelier, son projet professionnel et de ce qui lui apparaît le plus porteur au regard de son sentiment d'appartenance professionnel.

Le Travailleur officialise ensuite son entrée dans le parcours par **la signature de la fiche d'engagement**.

Chaque Travailleur constitue, chacun à son rythme, **un « dossier de preuve »** qui sera **présenté aux valideurs**. Dans ce dossier, il doit décrire son établissement ainsi qu'une activité réalisée dans l'atelier.

Ce dossier de preuve sera présenté devant **un jury de valideurs (Education nationale pour l'entretien des locaux, la sous traitance, la blanchisserie et ministère de l'agriculture pour les espaces verts)**. Le candidat est accompagné par son Encadrant. A l'issue de la présentation et des échanges entre les membres du jury et le candidat, les valideurs proposent au candidat **une mise en perspective**. Cette étape est importante, elle consiste à donner une impulsion pour dynamiser le parcours de développement des compétences en intégrant cette mise en perspective au projet personnalisé. **Une attestation** est ensuite remise au candidat.

## Les Lauréats :

Jean Marie CHASTANG et Philippe MENICOT de l'atelier Sous Traitance

Philippe LANCELIN de l'atelier Entretien et Nettoyage des Locaux

Guy Jean MARCILLAC JOUVENEL - atelier Espaces Verts (affecté depuis à la blanchisserie)

Méline JAVANAUD, Radia ZINZOU, Kévin CARRER, Grégory GENTET- atelier Blanchisserie

En cours de rédaction du dossier de preuve Florence LOYE (ENL) et Cédric ALVES (EV) - présentation au jury en septembre 2021



Une cérémonie officielle de remise des attestations est organisée au niveau de la région Limousin. Cette cérémonie regroupe les candidats, leurs familles, les professionnels, les politiques, les financeurs et les entreprises, c'est un moment de convivialité et de partage.

Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, chaque

établissement organisera sa cérémonie. Pour le SAT du Glandier, elle se déroulera le mercredi 22 septembre à Lubersac.

**Félicitations à tous !**



# FOYER DE VIE LUBERSAC

**1er Séjour à Argentat  
Du 23 au 27 Juin 2020**

**Réédition du 23 au  
27 Juin 2021**



Le Foyer de vie de Lubersac est parti en 2020 à l'aventure à Argentat avec l'ensemble des résidents. Au vu du succès réédition du même séjour du 23 au 27 juin 2021



## **Au programme :**

Piscine, Kayak, Pêche à l'écrevisse,  
Cascade de Murel, Barbecue,  
Restaurant, soirée dansante,  
Pétanque, Mòlkky ...

# FOYER DE VIE LUBERSAC

## DU MOUVEMENT



Jeu Set et Match pour Gabin Akpa, parti à la retraite en février 2021.

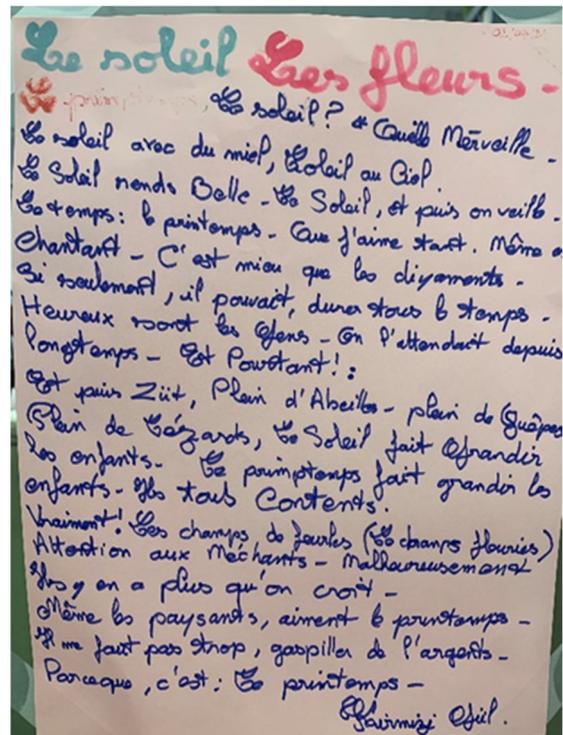
Bienvenue à Alex Rodriguez qui a intégré le FV après le départ d'Alain Leger au FV de Clairvivre.

Mais aussi à Sophie Sudrie et Céline Vergnes, nouvelles éducatrices à Lubersac.

## Reprise des activités

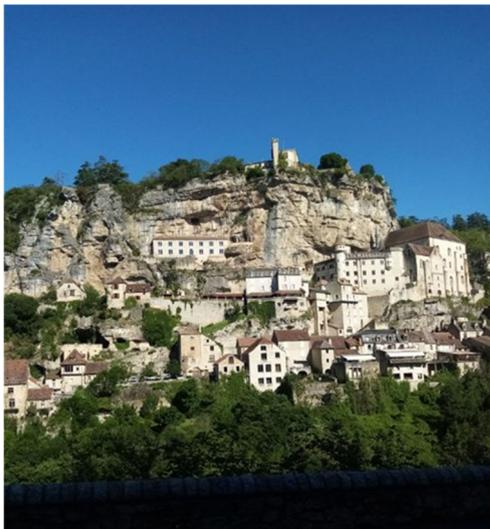


Sortie pêche à Meuzac



Poème de Sévim KIRMIZIGUL,  
nostalgique des beaux jours qui  
tardaient à venir !

# FOYER D'HÉBERGEMENT - LUBERSAC



Séjour dans le LOT  
du 4 au 7 juin 2021

*A SAINT  
PROJET*



ROCHER DES  
AIGLES À  
ROCAMADOUR

# FOYER D'HÉBERGEMENT - LUBERSAC



**Le Gouffre  
de Padirac**

**Photo souvenir**



**Une pause cigarette  
s'impose !**

# FOYER D'HÉBERGEMENT - LUBERSAC



Organisation du repas Raclette lors  
de l'atelier cuisine pour le  
Foyer d'Hébergement.

# FOYER D'HÉBERGEMENT - LUBERSAC



*Avec Sandrine, les résidents confectionnent un repas 1 à 2 fois par mois.*

*Lors de l'atelier cuisine, ils choisissent le menu, font les courses et élaborent celui-ci.*

Moelleux au chocolat au micro-ondes  
au top !  
Recette montrée et préparée par Yvan.



# VACCINATION

## FOYER D'HÉBERGEMENT - LUBERSAC

Sur le mois d'Avril et sur une partie du mois de Mai, le Foyer d'Hébergement a vécu une période difficile.

Le Foyer d'Hébergement a été « cluster » suite à des tests positifs au COVID.

Malgré tout, une entraide s'est créée entre le Foyer de Vie et le Foyer d'Hébergement pour une nouvelle organisation.

Nous avons été testés chaque semaine, la distribution des repas s'est faite dans les lieux d'habitation.



*Malgré ce contexte, les résidents ont continué de travailler sur l'atelier buanderie.*

Et enfin le 29 avril... TOUS VACCINÉS !!

# FOYER DE VIE D'ARNAC POMPADOUR

Le 1<sup>er</sup> juin le foyer de vie de Pompadour a pu concrétiser sa participation avec l'association Scène de manège du château de Pompadour (convention de bénévolat avec l'EPDA)

Ainsi, les résidents interviendront dans leur rôle de bénévoles tous les vendredi après-midi de 15h à 17h et lors de journée à thème, afin de participer au fleurissement, à l'embellissement du château à travers une activité de jardinage.

Cette activité favorisera la rencontre de l'autre et permettra de les faire reconnaître en tant que citoyens à part entière.

Présentation de l'association par une bénévole :

*« L'association d'Arnac-Pompadour Scènes de manège a été relancée début 2018 pour organiser les spectacles et cabarets équestres de l'été, au manège de l'Orangerie. Elle a obtenu le contrat d'affermage pour sept ans et s'est mise au travail pour développer « une offre plus attractive ». Soutenue par la municipalité qui s'est portée caution pour un emprunt bancaire. Celle-ci est gérée par de nombreux bénévoles et possède un salarié sur l'année qui est « un homme à tout faire ».*

*Une convention a été créée afin que les résidents du foyer de vie participent au projet de cette association. Ils seront considérés comme des bénévoles et auront une carte d'adhérent. »*

*D'autre part « L'association a créé une convention (partenariat) avec le Lycée de Murat. Ils ont financé une partie des semences de fleurs et le reste provient d'un don du lycée. »*

Organisation de l'activité ↓



Les résidents ont formé plusieurs équipes avec les bénévoles



Deux équipes (bénévoles + deux résidents) qui travaillaient la terre avant la plantation des fleurs .

# FOYER DE VIE D'ARNAC POMPADOUR



Une équipe (bénévole + 1 résident) qui a désherbé, nettoyé et ratissé l'écusson



Durant les pratiques des résidents, des questions leurs ont été posées :  
« Que faites vous Jacques Griffol ?  
J'enlève les cochonneries, en utilisant une poubelle et mes mains ».



M. Lacour Eric explique comment planter des fleurs :  
« Alors tu creuses avec la pelle (transplantoir), après un peu avec ta main puis tu poses la fleur, il ne faut pas la casser c'est fragile ».



M. Arliguie David explique ce qu'il fait avec cet outil. « Je gratte et je bine pour travailler la terre et ensuite faire les plantations. »



# MAS La Chatâigneraie



**Dix ans déjà !**

*La Maison d'Accueil Spécialisé disait au revoir à la chartreuse du Glandier  
Le 25 septembre 2011 pour s'installer dans des nouveaux locaux construits  
à Vigeois.*

*Les résidents et leurs encadrants fêteront cet anniversaire autour d'un  
après-midi musical et gourmand **Mercredi 29 Septembre** prochain*

# EHPAD LE JARDIN DE BAGATELLE

## La vie à L'EHPAD le Jardin de Bagatelle

Petit tour d'horizon, de ce qui a été réalisé

### Décoration pour soutenir l'équipe de France de football de l'EURO



### Elaboration d'un petit jardin

AVANT

APRÈS



**Visite du Château de Lubersac le 07 Mai 2021**  
**A la demande de certains résidents de l'EHPAD**



**Sortie au Château d'Hautefort et pique-nique le 09 Juin 2021**



## **Les projets à venir :**

Afin de consolider le partenariat avec la mairie de Lubersac, des projets ont été envisagés dans les mois à venir et notamment la participation à l'animation du tour du Limousin le 19 août 2021 – L'EHPAD s'est positionné afin de décorer les ronds-points et le site.



Accordéon dans le parc le 11 Août

101 ans d'une résidente



Pique-nique

Séjour vacances en septembre à Eygurande

Sorties diverses (parc du Reynou, aquarium, karting, papeterie de Veaux...)

## **Les animations au quotidien :**

La lecture du journal et débats sur l'actualité

Les ateliers manuels

Le sport adapté

Les massages



Maintien de la mobilité



Activité physique adaptée

## **Et n'oublions pas**

Skype qui reste accessible aux familles (sur rendez-vous auprès de l'animatrice)

Les agents du service technique qui repeignent les chambres et les lieux communs de l'EHPAD.

# SE REPÉRER DANS LES SERVICES

## MÉMO

### **MAS la châtaigneraie à Vigeois**

Unité des campanules

Unité des fougères

Unité des jonquilles

### **Foyer de Vie de Vigeois**

Unité des alpages

Unité des bois

Unité des champs

Unité des dunes

### **Foyer de Vie d'Arnac Pompadour**

Unité des Rouges Gorges

Unité des Rossignols

Unités des Mouettes

### **EHPAD le jardin de Bagatelle**

Hébergement traditionnel

Unité Poètes (Alzheimer)

Unité Les Verdières (Personnes Handicapées vieillissantes)

2 places d'hébergement temporaire

## **LES MOUVEMENTS DE RÉSIDENTS DANS LES SERVICES**

### **FOYER DE VIE DE VIGEOIS**

Bienvenue à Franck VILLARD le 17 mai 2021, provenant du Foyer de Vie de Pompadour suite à réorientation

Bienvenue à Emmanuela KPASSI le 1<sup>er</sup> juillet 2021 au Foyer de Vie de Vigeois.

Jane SPENCER BERNARD a quitté le Foyer de Vie de Vigeois le 10 Mai 2021 pour le Foyer de Vie de Perce Neige à BARACE (49)

Pascal GROTTI s'est éteint le 17 Juin 2021

### **MAS DE VIGEOIS**

Bienvenue à Marcelline BLONDEL le 18 janvier 2021

Corinne MASSIMI s'est éteinte le 08 Janvier 2021

### **FOYER DE VIE d'ARNAC POMPADOUR**

Bienvenue à Violaine SOLEILHAVOUP le 19 Mai 2021

Bienvenue à M. Kévin POURRICHOU le 28 juin 2021

Anne Sylvaine Gérard est partie du Foyer de Vie mardi 15 juin 2021 (bonne continuation pour la suite)

### **FOYER DE VIE de LUBERSAC**

Bienvenue à Alex RODRIGUEZ le 25 janvier 2021

Alain LEGER est partie pour le Foyer de Vie de Clairvivre le 22 Janvier 2021

### **FOYER D'HÉBERGEMENT DE LUBERSAC**

Bienvenue à Christopher COUTURAUD le 16 juin 2021 (remplacement de M Menuet)

Mathieu MENUET est parti le 14 juin 2021 pour être admis au foyer de vie de Boulou Les Roses (19)

## **SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL**

Bienvenue à Christopher COUTURAUD le 16 juin qui a intégré l'atelier Espaces Verts –(vient de l'IMPro des Bayles à Isle - 87170)

Départ de Sylvie DOUARD le 14 février 2021 (fin d'accompagnement).

Départ de Mathieu MENUET, le 14 juin (réorientation vers le FV de Boulou les Roses (19500 LIGNEYRAC)

## **BIENVENUE À L'EHPAD « le Jardin de Bagatelle »**

M. Daniel DELRIEU arrivée le 22 Janvier 2021

M. Marcel GRAFFEUIL arrivé le 12 Juin 2021

Mme Nadine LAURENT arrivée le 26 Mai 2021

Mme Odette MARTIN arrivée le 10 mars 2021

Mme Simone MAZEAUD arrivée le 25 Mai 2021

Mme Marcelle PAULY arrivée le 1<sup>er</sup> mars 2021 **(101 ans cette année !!)**

M. Marc RENAUDIE arrivé le 26 Avril 2021

Mme Renée SOULET arrivée le 16 Mars 2021

M. Jacques VIGNAL arrivé le 11 Mars 2021

# MJPM ► SERVICE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE L'ACTUALITÉ

Mme Murielle FOUILLADE exerce ses missions de mandataire judiciaire à hauteur de 80 %, elle vient compléter l'activité de Mme Isabelle BOURBOULOU, mandataire judiciaire et de Mme Eliane ROUSSEAU, assistante mandataire à temps plein toutes les deux.

A ce jour le service gère 102 mesures de protection pour des résidents de l'EPDA du Glandier, de l'EHPAD « le Jardin de Bagatelle » à Lubersac, de l'EHPAD « Résidence Commaignac » à Vigeois, de l'EHPAD « Alexis Boyer » à Uzerche, de l'EHPAD « Au Gré du Vent » à Allasac, de l'EHPAD « les Fontaines » et du Chandou à Tulle, de l'EHPAD « Jean Marie Dauzier » à Cornil.

Mme BOURBOULOU et Mme FOUILLADE se suppléent autant que de besoin et interviennent plus spécifiquement : pour Mme FOUILLADE au sein des établissements ressortissant du Tribunal de Brive et pour Mme BOURBOULOU au sein des établissements ressortissant du Tribunal de Tulle.

Depuis le déménagement d'avril 2020, le service a intégré le 3<sup>ème</sup> étage de la tour gauche du château et reste joignable au même numéro de téléphone : 05.55.73.81.48 ou sur le portable au 06.75.36.31.85.

Comme chaque année le service accueille un stagiaire mandataire judiciaire du centre de formation Polaris. Cette année, Mme Stéphanie DESPORT est accueillie, ancienne chargée de clientèle en banque et qui conduit une reconversion professionnelle.

Le service est ouvert du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h à 17h00**. Les mandataires se déplacent au sein des établissements pour rencontrer leur protégé ainsi que les professionnels d'accompagnement.

Ces visites se sont adaptées aux différentes périodes de confinement mais un contact distanciel par téléphone ou internet a été maintenu.

Actuellement les déplacements reprennent à un rythme plus régulier.

Le service reste disponible pour toutes questions nécessaires à la compréhension des situations.

## SERVICE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE

Mandataire Judiciaire Isabelle BOURBOULOU - Muriel FOUILLADE

Secrétariat : Eliane ROUSSEAU

☎ 05.55.73.81.48 - 06.75.36.31.85

@ mandatairejudiciaire-gcsms@sil.fr

# Service Restauration :

## L'actualité

Depuis le 29 Mars 2021, l'EPDA du Glandier accueille une stagiaire diététicienne : Madame Hanna Rouquié.

Ses objectifs de stage ont été dans un premier temps la mise en place d'ateliers d'éducation nutritionnelle auprès des résidents du Foyer d'Hébergement et la prise en charge individuelle de résidents pour des conseils hygiéno-diététiques.

L'ensemble des projets ont été travaillés et validés avec le Docteur Yves Auroux (psychiatre de l'établissement) et l'appui de Mme Cyrielle Saule-Besse (responsable restauration). Cette dernière poursuivra le travail engagé en concertation avec le service du Foyer d'Hébergement sur le restant de l'année 2021.

Dans un second temps, ses objectifs reposent sur la mise

en place de la loi Egalim au sein de l'Etablissement en faisant un état des lieux de l'existant et de ce qui reste à développer. Tout ceci sera intégré au dossier d'agrément sanitaire de la cuisine centrale."

*(en bref : la loi Egalim permet d'accroître la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle de nos produits ; favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous et intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire).*

"Depuis le 17 Mai 2021, le GCS EPSILIM a laissé place au GCS Nouvelle Aquitaine. Par le biais de ce dernier, l'établissement a adhéré au GARA (Groupement Alimentaire Région Aquitaine) qui est coordonné par le Centre Hospitalier de Dax (40100).

Ainsi l'EPDA a des nouveaux fournisseurs de denrées alimentaires à compter de cette date pour une durée de marché d'au minimum 4 ans. Le GARA a constitué son marché en essayant d'intégrer au maximum les recommandations de la loi Egalim (cf tableau ci-après). Une période de transition est en cours entre les anciens fournisseurs/denrées alimentaires avec les nouveaux. Cette transition peut occasionner des changements de menus de façon exceptionnelle. Le service restauration s'engage à pallier ce désagrément en proposant une solution alternative dans le respect des contraintes alimentaires de chacun.

Mesures	Echéances	SECTEURS CONCERNÉS					
		Personnes morales responsables publiques et privées			Tout autre personne morale responsable publique	Autres personnes morales responsables privées	
		Restauration scolaire (de la maternelle au lycée)	Etablissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans (crèches, pouponnières, haltes-garderies, garderies et jardins d'enfants)	Restauration universitaire		Autres établissements privés mentionnés au L. 230-5 du CRPM (santé, social, médico-social et pénitentiaire)	Autres établissements privés non mentionnés au L. 230-5 du CRPM (restaurants d'entreprise privée,...)
Au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques	1 <sup>er</sup> janvier 2022						
Information obligatoire des convives une fois par an	1 <sup>er</sup> janvier 2020						
Expérimentation de l'affichage de la nature des produits	Du 14 avril 2019 au 31 octobre 2021	Facultatif (pour les collectivités locales volontaires)	Facultatif (pour les collectivités locales volontaires)		Facultatif (pour les collectivités locales volontaires)		
Information nutritionnelle	30 octobre 2018						
Plan pluriannuel de diversification des sources de protéines	30 octobre 2018	Si > 200 couverts/jour	Si > 200 couverts/jour	Si > 200 couverts/jour	Si > 200 couverts/jour	Si > 200 couverts/jour	
Expérimentation d'un menu végétarien par semaine	Du 1 <sup>er</sup> novembre 2019 au 1 <sup>er</sup> novembre 2021						
Interdiction des ustensiles en plastique à usage unique	1 <sup>er</sup> janvier 2020						
Interdiction des bouteilles d'eau plate en plastique	1 <sup>er</sup> janvier 2020						
Interdiction des contenants alimentaires en plastique	1 <sup>er</sup> janvier 2025 (1 <sup>er</sup> janvier 2028 si < 2 000 habitants)						
Diagnostic et démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire	22 octobre 2020						
Interdiction de rendre impropres à la consommation les excédents alimentaires encore consommables	1 <sup>er</sup> janvier 2020						
Proposition de convention de dons aux associations habilitées	22 octobre 2020	Si > 3 000 repas préparés/jour	Si > 3 000 repas préparés/jour	Si > 3 000 repas préparés/jour	Si > 3 000 repas préparés/jour	Si > 3 000 repas préparés/jour	Si > 3 000 repas préparés/jour



Source : LES MESURES DE LA LOI EGALIM CONCERNANT LA RESTAURATION COLLECTIVE - Conseil National de la Restauration Collective - Janvier 2020

# ACTUALITÉ DE L'EPDA

## Nouvelle association (fusion de l'USG et FCL)

Les 2 associations FCL (Foyer Club Loisir) et USG (Union Sportive du Glandier) ont fusionné afin de donner naissance à une association culturelle et sportive qui a pour but de créer de l'évènementiel sportif (inter-site -sport adapté ...) et culturel (inter-site, et ouverture sur l'extérieur).

Cette association est un outil identitaire et fédérateur permettant de créer plus de lien entre services et d'éviter l'isolement

### Calendrier prévisionnel des évènements 2021 :

- ☛ **10 ans de la MAS le 29 Septembre 2021** (après midi musical & gourmand)
- ☛ **Vide-greniers & pique-nique par le FV-FH en octobre 2021**
- ☛ **Portes ouvertes au SAT journée du mercredi 13 octobre 2021**
- ☛ **Noël dans chaque service**

Il est proposé à chacun de réfléchir avec les résidents au nouveau nom de cette association et de faire des propositions pour **le 15 septembre** prochain à cette adresse :

[epdaduglandier@epdaduglandier.fr](mailto:epdaduglandier@epdaduglandier.fr)

En précisant à l'attention de Vincent MAINVILLE et de Mme Isabelle CANTONNET PALOQUE

### La Composition de l'association :

Présidente honoraire : Isabelle CANTONNET PALOQUE directrice adjointe par intérim à l'EPDA

Président : Vincent MAINVILLE animation sport à l'EPDA (MAS-FV Vigeois)

1ère Vice-Présidente : Laetitia BEYNET aide-soignante à l'EPDA (MAS-FV Vigeois)

2nde Vice-Présidente : Nadia MERCIER POMPOUGNAC- AMP- Animation à l'EHPAD

Trésorière : Aurore BOUCHARREL secrétaire de pôle au FV Pompadour de l'EPDA

1ère Trésorière adjointe : Edith ETIENNE Comptabilité SAT et GCSMS à l'EHPAD

2nd Trésorier adjoint : Serge MOYEN Agent hôtelier MAS et FV Vigeois de l'EPDA

Secrétaire : Laure JAMMOT chargée des affaires générales à l'EPDA

1ère Secrétaire adjointe : Aurélie LAVAL- AMP à l'EPDA (FH Lubersac)

2nde secrétaire adjointe : Emilie REBIERE AS à la MAS de l'EPDA

Seront intégrés dans le bureau lors de l'AG du 24 Septembre 2021 :

Louise MEFFE psychomotricienne à l'EPDA (MAS-FV Vigeois)

Pierre MAINVILLE animation sport à l'EPDA (FV Pompadour / FV-FH et EHPAD de Lubersac)

**Membres actifs de l'association :**

Florence LOURADOUR responsable comptabilité finances à l'EPDA

Vanessa BREUIL monitrice éducatrice à l'EPDA (EHPAD)

David BESSE encadrant au SAT de l'EHPAD

Cyrielle SAULE BESSE responsable restauration à l'EPDA

Alain MERDY cadre supérieur socio-éducatif pôle Lubersac-Pompadour de l'EPDA

Erine LAFON monitrice éducatrice au FV Lubersac de l'EPDA

Francis ESTEVES services techniques chargé du parc automobile à l'EPDA (FV-FH LUBERSAC)

Hassan BOULALAM cuisinier -cuisine centrale de l'EHPAD

Laurent CHAPDELAIN responsable services techniques à l'EPDA

Marie RIVIERE agent hôtelier à l'EPDA (MAS-FV Vigeois)

Fanny SEGUREL moniteur éducateur ( FAS Vigeois)

Olivia LEONAT agent de production à la cuisine centrale de l'EPDA

**Les usagers :**

Mme Colette BORIE - Mme Grace GUNS - Mme Francine LEMAIRE - Mme Patricia MARDON - Mme Anna POVEDA - M. Charles EKIMA - M. Jean Pierre FRONTY - M. Frédéric GILBERT - M. Philippe LANCELIN - M. Laurent LEVY - M. Pierre LE QUANTOÏ - M. Philippe MARBEUF - M. Jean François VALLADE - M. Franck VILLARD - M. Vincent VILLATOUT - M. Jean Pierre WEISS - M. Farid ZENZENE - Mme Méline JAVANAUD - M. Cédric BORDE - M. Fabrice VIALTER - M. Frédéric AUTIER - M. Michel FADERNE - M. Jean Louis GENTY - M. Alex RODRIGUEZ

**TOUTES LES PERSONNES DÉSIREUSES DE PARTICIPER  
SONT LES BIENVENUES**



# Le RGPD

## Le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles)

Le RGPD est entré en application le 25/05/2018. Il vise à améliorer la protection des données personnelles du citoyen européen ; ceci avec 3 axes d'amélioration :

- Autorités crédibilisées : la CNIL devient un organisme avec des pouvoirs de sanction ;
- Droits renforcés : les citoyens ont maintenant des droits qu'ils peuvent faire valoir ;
- Identification des acteurs avec la responsabilisation des responsables de traitement des données.

## Les différents acteurs pour le traitement des données à l'EPDA du Glandier

**Le Responsable du traitement** (Le Directeur) : il se doit définir une politique de protection des données et il peut désigner un Délégué à la Protection des Données (D.P.D.) : mise en place pour l'EPDA en 2021 avec l'accompagnement du SIL PC.

**Le D.P.D.** : il conseille le responsable de traitement, les sous-traitants et les agents. Il répond aux demandes des usagers. Il veille au respect du RGPD ;

**Les Groupes ressources de terrain** : suivant les cas, des groupes sont définis pour travailler avec le D.P.D. pour l'analyse des traitements et la relecture contradictoire des outils RGPD ;

**Tous les agents** : ils participent à l'amélioration continue de l'utilisation des données à caractère personnel. Ils doivent appliquer les règles.

## Les personnes concernées

Sont concernés par la protection de leurs données à caractère personnel, tous les résidents, agents, stagiaires, bénévoles, etc... Toute personne qui remet à un agent de l'établissement des données personnelles.

## Définition « données à caractère personnel »

Une donnée à caractère personnel est *“toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique”*. Les supports de stockage de la donnée peuvent être : numériques, papiers, etc...

## Les grands principes du RGPD

- Licéité, loyauté, transparence** → Est-ce légal? Ai-je été clair avec la personne?
- Limitation des finalités** → À quoi va servir la donnée?
- Minimisation des données** → Je ne collecte que les données nécessaires (pas de « cas où »)
- Exactitude** → Je vérifie les données et les revérifie régulièrement
- Limitation de la conservation** → Je ne garde que les données nécessaires et je vérifie la durée légale de conservation
- Intégrité et confidentialité** → Je m'assure de la sécurisation des supports -je ne transmets aucune donnée sans le consentement de la personne

Pour tous renseignements contactez le Délégué à la Protection des Données de l'EPDA du Glandier  
**Olivier GUIGNARD** - 📞 poste 120 - ✉ [dpd@epdaduglandier.fr](mailto:dpd@epdaduglandier.fr)

## Recette des Rochers Coco des résidents du FH préparés par certains résidents avec Sandrine la Maîtresse de Maison

- Monter les blancs d'œufs en neige et y mettre une pincée de sel.
- Ajouter délicatement le sucre et la noix de coco mélangés.
- Former de petites pyramides et les placer sur une feuille de papier sulfurisé en prenant soin de suffisamment les espacer.
- Cuire au four 15 à 30 minutes à 180 degrés en surveillant régulièrement.
- Ne pas attendre que les rochers refroidissent pour les décoller.

Pour 10 rochers coco  
Ingrédients : 125g de noix de coco râpée  
2 blancs d'œuf  
100g de sucre semoule

**REGALEZ-VOUS AVEC CETTE RECETTE !!!!**



**La Direction et l'ensemble des  
personnels du Château  
ont accueilli un  
nouveau collaborateur**